

aurait encore bien d'autres choses à faire dans le cadre d'une politique anti-inflationniste.

Monsieur l'Orateur, le discours du trône était plein de vagues généralités. On pourrait lui faire dire à peu près n'importe quoi. Pour en apprécier la véritable signification, nous devons attendre qu'on nous présente des mesures législatives précises.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, les éloges qui s'accumulent au cours du présent débat sur les têtes de ceux qui président à nos délibérations sont pour le moins excessifs et leur répétition, au point où nous en sommes, aurait quelque chose d'un peu trop rituel. L'occasion nous est néanmoins donnée de rendre hommage à monsieur l'Orateur et à ses collaborateurs et de proclamer notre dévouement à cette institution canadienne qu'est la présidence de la Chambre des communes.

En effet, la présidence est aujourd'hui une institution forte, essentielle et précieuse sans laquelle la Chambre des communes ne saurait fonctionner. La position élevée qu'occupe la présidence à l'heure actuelle est en partie la conséquence des grandes qualités de ceux qui l'occupent maintenant et de ceux qui l'ont occupée dans le passé. Elle est aussi la conséquence du prestige dont jouit l'Orateur du fait qu'il est un député élu de la Chambre, qu'il accède à la Chambre par le même processus électoral que tous les autres députés. On a déjà proposé à quelques reprises d'instituer une sorte de présidence permanente, ce qui entraînerait la création d'un siège spécial à la Chambre des communes.

L'Orateur n'aurait plus à se faire élire dans une circonscription ordinaire, lors d'élections. Par contre, si l'on tentait de mettre au point un mécanisme qui dispenserait l'Orateur ou un orateur éventuel de se faire élire comme tous les autres députés, je serais entièrement opposé à un tel système. Et mon point de vue cadre avec l'opinion d'un ancien premier ministre, feu M. Pearson, et celle du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Lors d'un débat à la Chambre en 1965 où il était question de la possibilité que j'ai mentionnée, M. Pearson a déclaré: Cet instrument transformerait certainement la fonction d'Orateur, aujourd'hui sur le même pied que les députés dont il préside les délibérations—je dis cela sans préjudice—qui deviendrait celle d'un fonctionnaire parlementaire. A mon avis, cette modification abaisserait le prestige du poste que vous occupez.

• (1430)

Plus tard, au cours du même débat, de fait le jour suivant, le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) avait déclaré:

Je n'approuve pas l'idée d'une circonscription créée dans le dessein de nous fournir l'Orateur des communes. Celui-ci cesserait alors d'être le premier d'entre nous, parce qu'il serait ici par choix et non par élection.

A mon avis, le fait même que de nombreux députés aient sincèrement rendu hommage à ceux qui président nos délibérations démontre qu'à l'heure actuelle, le poste d'Orateur à la Chambre des communes est fort bien rempli et que tout changement serait probablement malencontreux.

Monsieur l'Orateur, vous êtes un personnage très important lorsque vous occupez le fauteuil. Votre prestance en impose non moins que votre impartialité, votre empressement et votre amabilité. Je vous félicite de même que le député de Halifax-East Hants (M. McCleave) nommé Orateur adjoint. Votre choix à titre d'Orateur adjoint parmi les députés de l'opposition officielle souligne simplement

L'Adresse—M. MacEachen

le fait que si cette Chambre composée de partis minoritaires veut travailler à l'intention des Canadiens, elle devra obtenir la collaboration de tous les partis et qu'il en sera ainsi, que notre parti ou le parti d'en face occupe les banquettes ministérielles.

Les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône ont fort bien rempli leur rôle en dépit du fait qu'ils cherchaient à retenir l'attention dans une atmosphère tendue et agitée en raison du sort qui serait réservé à la 29^e législature. D'autres nouveaux députés de tous les partis ont apporté une impressionnante contribution au débat et je les en félicite très chaleureusement, tout comme je les félicite d'avoir été élus à la Chambre des communes.

Permettez-moi de faire allusion au premier discours de l'honorable représentante de Kingston et Les îles (M^{lle} MacDonald) qui nous a tous plu par le sens de l'histoire qu'elle a manifesté dans un discours bien prononcé. Elle arrive à la Chambre bien pourvue. C'est une MacDonald et elle est du Cap-Breton. Comme elle l'a signalé, le premier député de Kingston fut un MacDonald, conservateur comme elle. Depuis, la présence des MacDonald s'est encore fait sentir dans Kingston lorsque cette ville historique fut représentée à la Chambre des communes par feu Angus L. Macdonald, ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, qui, lorsqu'il représentait Kingston, était ministre des Services de la marine dans le cabinet Mackenzie King.

On s'en souvient, il a succédé à feu Norman McLeod Rogers, autre distingué fils de la Nouvelle-Écosse qui avait représenté Kingston et était mort au service de son pays. Feu Angus L. fut un grand personnage politique de l'époque et l'ami de plusieurs d'entre nous présentement à la Chambre. Il fut sûrement l'ami et le rival politique du présent chef de l'opposition (M. Stanfield). Il avait à peu près tout: c'était un MacDonald, un habitant du Cap-Breton et un libéral.

Le député de Kingston et Les îles porte le nom d'une héroïne écossaise dont on se souvient toujours à cause de sa bravoure dans de nombreux événements historiques, mais surtout à cause de l'ingéniosité dont elle fit preuve pour faire échapper le prince Charles Édouard Stuart, dit «le Jeune Prétendant», aux recherches de la maréchalesse anglaise. Le D^r Johnston, et je ne parle pas du D^r James Johnson que la représentante de Kingston et Les îles connaît bien, mais du D^r Samuel Johnson qui a écrit à propos de la première Flora, lors d'une excursion aux Hébrides en 1772, que: «Flora MacDonald est un nom qui passera à l'histoire et sera honoré pour le courage et l'altruisme dont a fait preuve celle qui l'a porté.» Naturellement, sa prédiction s'est accomplie car, si vous voyagez en Écosse aujourd'hui, vous trouverez à Inverness, Skye et Uist des monuments dédiés à Flora MacDonald.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis aujourd'hui de faire une prédiction à la Samuel Johnson. Je prédis que la représentante de Kingston et les îles, notre intuitive Flora MacDonald d'aujourd'hui, ajoutera de l'éclat à ce nom d'un vieux clan et s'assurera d'une place dans notre histoire politique, même si je dois me hâter d'ajouter que je doute que ce résultat remplisse d'enthousiasme le très honorable représentant de Prince-Albert.

M. Fairweather: S'agit-il d'une proposition?

L'hon. M. MacEachen: Puis-je maintenant passer à un sujet moins agréable, c'est-à-dire la situation actuelle au Parlement? Je suppose que la maturité parlementaire, comme la maturité personnelle, consiste à accepter le